

NAF

UNIVERSITE

LA SESSION

N° 7

NOUVELLE ACTION FRANCAISE

SUPPLEMENT AU N° 227 DE LA NOUVELLE ACTION FRANCAISE - JUILLET 1976 - 1 F

MONARCHIE



AUTOGESTION

DU PREMIER AU ONZE SEPTEMBRE ,

LA SESSION : UN TOURNANT

Le succès de N.A.F.-U. dépasse toutes nos espérances. Il a suscité des militants dans des facs où nous ne soupçonnions même pas la présence de royalistes. Nous sommes donc sur la bonne voie. Mais nous sommes encore loin de faire un travail irréprochable. On pourrait avant tout nous reprocher un certain amateurisme dont notre succès actuel pourrait souffrir. Alors il faut s'organiser, très vite, mais très bien. Le collectif N.A.F.-U. est encore embryonnaire, nous devons lui donner des statuts. Le journal a pris un certain style : il faut en débattre. La présentation d'un projet royaliste de l'éducation paraît de plus en plus nécessaire : eh bien, personne ne le fera à notre place. Dans certaines régions, il faut en plus avoir des positions précises sur les problèmes des cultures, de l'autonomie des provinces françaises : établissons les. Oui, mais quand ? A la session des Aubiers, bien entendu ! Nous aurons dix jours pleins pour partager nos expériences, mieux nous former politiquement, débattre et décider. Il va sans dire que la présence des jeunes royalistes de toutes les unités est nécessaire. Si vous n'êtes pas là, il n'y a pas de collectif N.A.F.-U., pas de travail possible, pas de nouveaux succès envisageables. Si c'étaient des considérations matérielles (transport, prix ...) qui vraiment vous empêchaient de venir, n'hésitez pas à nous contacter. Nous trouverons certainement une solution adaptée à vos besoins et à nos moyens encore très faibles (1). De toutes façons la session de Septembre, quelque soit le nombre que nous seront, sera le point de départ d'une nouvelle aventure telle que le mouvement royaliste n'en a pas connue depuis 1971. Il s'agit d'un véritable renouveau du militantisme royaliste que - encore une fois - *nos succès* de ces derniers mois nous permettent d'envisager. Si vous manquez cela, vous ne le vous pardonneriez jamais !

Rendez vous donc au premier septembre dans notre maison des Aubiers , en Bretagne. (2)

Frédéric AIMARD

(1) Il est bien évident que beaucoup d'entre nous seront coincés en septembre pour passer des examens reportés pour faits de grève. Ceux là ne devraient-ils pas verser 100 F sur les économies que Saunier les oblige à faire, pour financer la "caisse sociale" du collectif ?

(2) Prix de la session (300 F - C.C.P. NAF 193-14 Paris - avant le 15 Aout).



ECRIRE D'URGENCE A LA N.A.F. 17 rue des Petits Champs 75001 Paris, ou téléphoner (742-21-93) pour obtenir renseignements pratiques et bulletin d'inscription.

STATUTS du COLLECTIF NAF-Université
(qui seront soumis à discussion lors de la session
des jeunes royalistes en septembre 1976).

I. Missions du collectif NAF-Université :

- diffuser les idées royalistes dans la classe d'âge ? ?
- former les jeunes militants royalistes ;
- contribuer à l'élaboration du projet de société royaliste.

2. Composition du collectif NAF-U :

- tous les adhérents de la NAF âgés d'au moins ? ans et scolarisés sous une forme quelconque ;
- ?? les royalistes de moins de ? ans qui n'ont pas encore trouvé leur place dans une autre structure NAF ??

3. Le collectif est organisé par régions :

Une fois par an se tient une réunion des membres du collectif de chaque région (= "conseil représentatif régional") et pouvant se tenir en annexe du conseil représentatif régional de la NAF.

A cette occasion est élu le "correspondant régional" chargé d'assurer la liaison avec le "secrétariat national" du collectif.
(l'élection de ce correspondant est assurée par les seuls présents au conseil représentatif régional ??).

4. Le congrès national :

A chaque rentrée scolaire, l'ensemble des membres du collectif NAF-U est invité à un "congrès national", pouvant être en partie public.

A cette occasion est examinée la gestion du secrétariat national sortant, sont débattus les modes d'actions de l'année à venir, est élu un nouveau secrétariat national.

5. Le Secrétariat National (? rééligible une fois ?)

1) Election :

Il est élu pour un an sur des listes comptant quatre noms. Seules les candidatures par listes de 4 personnes peuvent être retenues. Le vote se fait à bulletin secret.

(?? les votes des membres du collectif présents au congrès comptent triple ; ceux par correspondance simple. (ces derniers votes doivent être envoyés au secrétariat national une semaine avant la date du congrès avec la carte d'adhérent du votant ??))

Les candidatures pour le secrétariat National doivent être présentées trois mois avant le congrès et agréées par le comité directeur de la NAF. Le secrétariat national sortant organise les élections sous le contrôle des délégués régionaux.

2) Composition et fonctionnement :

Le secrétariat national compte :

- un "délégué national" chargé de représenter le collectif, aussi bien au conseil représentatif national de la NAF qu'auprès des mouvements politiques de jeunes avec lesquels il devra prendre contact régulièrement.
- un "secrétaire national" chargé de la correspondance avec les correspondants régionaux et du secrétariat du journal du collectif ;
- un "trésorier national" chargé en particulier de la gestion du journal.

- un "responsable national" des bulletins locaux.

Le secrétariat national prend ses décisions à la majorité des trois quarts. En cas de désaccord, l'arbitrage du Directeur Général est demandé.

Le secrétariat National est assisté dans ses tâches matérielles par les membres du conseil représentatif du collectif de sa région d'origine.

Chaque membre du Secrétariat National peut désigner son adjoint dans ou hors de sa région.

3) Attributions :

Le secrétariat National est responsable de l'application de la politique choisie lors du congrès.

Son rôle est de susciter, aider et contrôler l'action des cellules locales et des isolés, membres du collectif.

A cet effet, il diffuse des lettres de liaison, compose le journal et des bulletins locaux, dispose d'un pouvoir de sanction pouvant aller jusqu'à la demande d'exclusion formulée auprès du Directeur Général.

NOTA : les points d'interrogation indiquent les articles du statut sur lesquels portera tout d'abord la discussion.

POUR PARTIR EN VACANCES AVEC LA CONSCIENCE TRANQUILLE, fermez les robinets assurez vous contre le vol et ... n'oubliez pas la souscription de la NAF. La période des vacances est en effet l'une des plus critiques pour notre mouvement : les "rentrées" sont peu nombreuses, alors que les traites tombent toujours à la même cadence. Pour aider la NAF à passer plus facilement le cap, participez généreusement à la souscription permanente -même s'il faut pour cela que vous écorniez un peu votre budget vacances- cela en vaut la peine. Vous pouvez préciser "collectif NAF-U" si vous voulez que votre souscription soit groupée avec celle du collectif.

CCP NAF 193-14 Paris

OPERATION MOIS D'AOUT A PARIS : si vous êtes à Paris au mois d'août 76 vous pouvez participer à l'opération M.A.P. Donnez nous vos coordonnées nous vous contacterons en temps utile.

LISTE DES LIVRES QU'IL VAUT MIEUX AVOIR LU POUR LA SESSION DE SEPTEMBRE.

"Le projet royaliste", "Le comte de Paris ou la passion du présent", cahier I.P.N. "Région":

ENCORE CONSEILLÉES "Un autre Maurras", quelques numéros du "Monde de l'éducation", au moins un livre de Bernanos.

6 -----

TOUS A LA SESSION DU 1er AU 11 SEPTEMBRE 1976 !

éditorial

"L'étonnement qui, devant nos campagnes, saisit tant d'esprits de bonne volonté ne fait que prouver combien le peuple français est mal instruit des choses de la monarchie, combien on lui a caché de vérités simples... Car les réformes sociales que je préconise, elles sont aussi dans la droite ligne de la pensée et de l'oeuvre des Rois de France qui furent toujours en France les protecteurs du peuple. "

Henri, comte de Paris

Pour libérer les travailleurs de l'exploitation capitaliste sous toutes ses formes, l'opposition de gauche propose des réformes de structures et la nationalisation des secteurs-clé de l'économie.

Nous savons trop bien que les nationalisations conduisent en fait à remettre les firmes entre les mains de l'Etat, et non entre celles des travailleurs. Ces derniers n'ont pas de différence à faire, sur le plan des conditions de travail entre une entreprise publique et une firme privée.

Supposer que les travailleurs se libèrent c'est supposer qu'ils reconquièrent des pouvoirs à tous les niveaux de la société, et en particulier dans leur profession. Aujourd'hui, tout désigne l'entreprise comme devant constituer le ciment de cette communauté de travail à venir. Une entreprise au sein de laquelle chacun peut-être intéressé aux activités qu'elle développe parcequ'il peut en mesurer l'effet. Une entreprise enfin où chacun est en mesure d'exercer un pouvoir, aussi bien dans sa cellule de production qu'au niveau du gouvernement général de la communauté de travail.

Intéressement aux fruits du travail commun, libre organisation du travail au niveau de l'atelier, participation à la gestion au moyen d'une représentation de tous les membres de l'entreprise, telles sont les principales réformes qui feraient de l'entreprise une communauté humaine, maîtresse de son destin et protectrice de tous ceux qui y travaillent.

Il va sans dire que la revendication de pouvoirs étendus au niveau de l'entreprise, de la profession, de la région, de la commune doit déboucher sur une gestion autonome.

Pour cela nous sommes autogestionnaires.

Mais cette gestion n'est concevable que dans un véritable projet de civilisation finalisant la société.

Tout ceci n'est possible que dans le cadre d'une monarchie fédératrice permettant les arbitrages entre les diverses communautés et incarnant un intérêt national que les intérêts particuliers ne peuvent de toute évidence définir.

C'est pourquoi nous sommes royalistes.

N.A.F. - U.

AUTRES ACTIVITES D'ETE -

Camp de propagande de Ceyras (hérault) du 24 juillet au 8 Aout. Ce camp de propagande royaliste se veut un camp ouvert, une base fixe où chacun est libre de se rendre quand il veut. En bordure d'une rivière, à proximité d'un important centre touristique, ce camp joindra l'utile à l'agréable dans une ambiance "nafiste".

N.A.F.

UNIVERSITE

Edité par S.N.P.F.
17, rue des Petits-Champs,
Paris (1er)
Téléphone : 742-21-93
Imprimé en France

DEUX ARTICLES PARMI TANT D'AUTRES

QUEST-FRANCE 19/3/76

Les étudiants monarchistes :

« L'arrêté Soisson est l'entreprise la mieux délibérée pour ruiner l'université »

Un certain nombre d'étudiants royalistes de la faculté de droit de Rennes ne se sont pas reconnus dans la classification « monarchiste d'extrême gauche » employée dans notre édition d'hier, à propos du conflit de la faculté de droit.

Cette classification est pourtant assez largement utilisée dans le milieu étudiant.

« Le principe monarchiste suppose le rassemblement de tous les Français, au-delà des clivages politiques qui les divisent arbitrairement depuis plus d'un siècle », expliquent ces étudiants royalistes, ajoutant : « A la faculté de droit comme ailleurs, les royalistes sont présents dans toutes les luttes populaires, qui les opposent à la politique antisociale du régime républicain ».

Ils ont d'ailleurs rédigé une proclamation, dont voici les passages essentiels :

« Les étudiants monarchistes, d'accord avec la majorité des étudiants de la faculté, ont manifesté la volonté d'amener le pouvoir à renoncer aux projets « Soisson-Séité » ; même si des raisons différentes nous les font considérer comme néfastes. Pour notre part, nous y voyons l'entreprise la mieux délibérée pour ruiner l'université, transformer sa mission et transformer son esprit traditionnel. L'université n'est pas, et ne doit pas être un système scolaire subordonné aux intérêts économiques, une machine propre à pourvoir des emplois définis et sans cesse variables dans le temps. Sa mission est de donner une culture, c'est-à-dire des connaissances et une manière critique de s'en servir, de telle sorte que celui qui possède ce savoir et le bon usage, soit en mesure de se préparer à des

professions diverses, selon ses goûts, ses moyens, les circonstances et les hasards. Nous refusons le destin technocratique que l'on prétend nous imposer. C'est pourquoi nous luttons aujourd'hui pour que soit sauvée la liberté de l'esprit dans l'université. Pour y parvenir, nous avons appelé à voter la grève. Nous avons vu dans ce moyen, le mode d'action le plus efficace pour unir les étudiants et, de quelque famille politique qu'ils se prévalent, pour rendre à leur néant les projets malfaisants dont nous risquons d'être tous les victimes ».

CONCOURS DE RECRUTEMENT D'ÉLÈVES-PROFESSEURS (I.P.E.S. SCIENCES ET PHILOSOPHIE)

Les inscriptions au concours de recrutement d'élèves-professeurs, sections sciences et philosophie ont lieu jusqu'au 15 avril.

Ce concours est ouvert aux étudiants en sciences et lettres des universités et élèves des classes préparatoires aux grandes écoles.

S'adresser au secrétariat I.P.E.S., campus de Beaulieu, pour tous renseignements concernant les conditions d'inscription et pour retirer les dossiers.

Rappelons que les élèves-professeurs perçoivent un salaire pendant leur scolarité et bénéficient de la dispense des épreuves écrites du CAPES.

NOS LECTEURS DIALOGUENT

Enseignement : des réformes.. et après ?

Depuis plusieurs semaines, étudiants et lycéens manifestent et débrayent. Ils luttent contre les réformes Haby et Soisson. Les critiques en général, sont excellentes. Mais ils n'ont aucune solution valable à proposer. Les quelques propositions qui sont faites ne changeront rien au système éducatif actuel.

Système... Inévitablement ce mot évoque la rigidité, la raideur, la fixité, le conservatisme, et l'absence de souplesse. Et depuis très longtemps, nous allons de réforme en réforme. Réformes qui, simultanément et sous le même rapport, concernent toutes les universités et écoles, tous les lycées. Comme si nous étions tous uniformes, comme si nous avions les mêmes problèmes, comme si nous étions des robots. Et la diversité ? Et la vie ? Qu'en faisons ? Sommes-nous des ordinateurs auxquels il suffit de changer le programme ?

Non ! Et cela ne peut plus durer. Il n'y aura de changements réels et durables, dans l'Enseignement, que lorsqu'on cassera le monopole étatique de l'Enseignement. Le ministère de l'Éducation Nationale doit laisser la place en autre chose à des universités locales libres. Des universités locales libres qui fixeront leurs programmes, les diplômes qu'elles délivreront, et qui décideront du recrutement de leurs professeurs et de leurs étudiants.

Mais, loin de se limiter à une simple autonomie administrative et financière des établissements, cette décentralisation devra favoriser l'épanouissement des cultures locales, aussi bien sur le plan littéraire et artistique que dans le domaine linguistique. Ces universités devront s'inspirer des innombrables richesses d'une culture régionaliste. Elles ne se fonderont plus dans le creuset et le moule parisiens.

Tout cela grâce à une réelle décentralisation. Alors, concrètement, nous pourrions résoudre nos problèmes. Pour le déblocage des crédits, pour l'insonorisation des salles, pour les labos de langues, pour l'agrandissement des locaux, pour les discothèques, pour les nouveaux foyers, et que sais-je encore, les décisions ne seront plus prises au niveau académique, mais au niveau local. Grâce à la décentralisation.

Mais il va de soi que la décentralisation n'est possible et véritable qu'insérée dans un vaste projet de civilisation. C'est ce projet, que « La Nouvelle Action Française » s'efforce de construire. Ce projet vous concerne tous, sans exception. Alors, aidez-nous à le construire et à le réaliser. C'est notre avenir qui est en jeu. C'est aussi celui de vos enfants.

Un lycéen de la N.A.F.

EST-ECLAIR
26/4/76